

Conseil d'administration du 2 février 2006...

Comme à l'habitude, ce premier conseil d'administration de l'année s'est tenu à Trappes. Après l'adoption à l'unanimité du compte rendu du précédent conseil du 4 octobre 2005, le trésorier a présenté les comptes de l'association en commentant le bilan 2005 et le compte d'exploitation. Le bilan, présenté sous une nouvelle forme comptable, montre que la situation de l'AAM est saine avec une réserve financière équivalente à environ deux années de fonctionnement et que le compte d'exploitation est conforme aux prévisions. Le conseil a donné son accord à la demande du trésorier et du bureau pour avoir une vérification des comptes par une personne extérieure. Par ailleurs le conseil a constaté que si il y a eu plus de membres décédés en 2005 qu'en 2004, il y a eu aussi plus d'adhésions nouvelles en 2005.

Les administrateurs ont ensuite entendu les rapports des divers comités :

- l'activité envers les « jeunes » reste une priorité de l'AAM et les interventions dans les établissements scolaires se poursuivent à un rythme soutenu principalement en région parisienne, dans le Sud-Est et le Sud-Ouest, notamment, grâce à l'action de J. Chouchana, de F. Dutartre et Jacques Lorblanchet
- concernant l'action sociale, il est demandé à nos membres de se rapprocher au plus près de celle développée par les Comités locaux d'action sociale de l'Aviation civile et de la Météo (CLAS), des stages et des activités étant ouverts à l'ensemble des retraités.
- pour les publications, le comité animé par M. Beaurepaire se réunit très régulièrement. Il est noté que la qualité de notre revue Arc en Ciel est reconnue au-delà du cercle de nos membres. Cette année devrait voir la sortie de 2 numéros spéciaux (sur la Prévision par Pierre Duvergé et sur l'histoire de l'AAM par Hervé Darnajoux).
- pour le comité « sorties et voyages » J. Decreux est toujours un peu esseulé (avis aux bonnes volontés) la croisière sur le Douro et la visite du musée Guimet à Paris sont bien engagées.

D'autres sorties seront très prochainement proposées. Deux délégués régionaux sont intervenus : F. Dutartre pour le Sud-Ouest pour des visites organisées ou projetées notamment sur la Météopole et J.J Vichery qui a pris contact avec tous les adhérents de la région Nord par le biais d'un questionnaire (plus de 80% de réponses). Pour ce qui est du prix AAM 2005, prix Patrick Brochet, il est noté un regain de candidatures dû en partie au fait d'effectuer sa remise en novembre sur le site de la Météopole en présence des élèves et de l'encadrement de l'ENM. Cela permet ainsi de faire une publicité certaine à ce prix. En accord avec l'encadrement de l'ENM, la circulaire organisant ce prix ainsi que le calendrier ont été revus toujours dans le but d'avoir un maximum de candidatures. Le président a ensuite rendu compte de l'audience accordée à une délégation de l'AAM, la veille de ce conseil, par le nouveau PDG de Météo-France Pierre-Etienne Bisch. Audience cordiale qui nous a permis de lui faire connaître notre association (voir le compte rendu de cette audience dans ce bulletin).

Pour terminer, le Conseil a donné son accord pour proposer à la prochaine assemblée générale une petite modification statutaire permettant de mieux assurer la pérennité du fonctionnement de l'association. Ce conseil étant clos, il était temps pour notre président d'accueillir, verre de l'amitié à la main, les personnels de Météo-France qui nous apportent soutien et aide dans nos tâches quotidiennes, notamment la direction de la DSO et les personnels de la logistique, ceux de la D2C pour l'édition de nos publications, ceux des services médicaux et sociaux ainsi que les représentants des diverses associations de personnels qui oeuvrent sur les sites de Paris et de Trappes. S'en est suivi un agréable buffet déjeunatoire avec tout ce beau monde.

Pierre Chaillot